

Historique de Dompierre

Dompierre se nommait Dommun Petri en 961, Domnus Petrus en 1180, Dunpero en 1228, Dompierre près Payerne, Dompierre-le-Petit (pour le distinguer de Dompierre-le-Grand, soit Carignan) en 1553.

Le village et la paroisse de Dompierre sont mentionnés pour la première fois en 587. Vers la fin du VI^e siècle, St-Maire, évêque de Lausanne, donna au couvent de Payerne des terres que lui-même ou l'évêché d'Avenches possédait à Payerne, à Corcelles et à Dompierre, réservant au Chapitre de la cathédrale de Lausanne le droit de dîme sur ces biens ; celles de Corcelles et de Dompierre lui furent plus tard enlevées par les sires de Montagny.

Depuis le XII^e siècle apparaît une famille sous le nom de Dompierre ; ses membres, donzelles et chevaliers, jouent un certain rôle, surtout dans l'histoire du pays de Vaud.

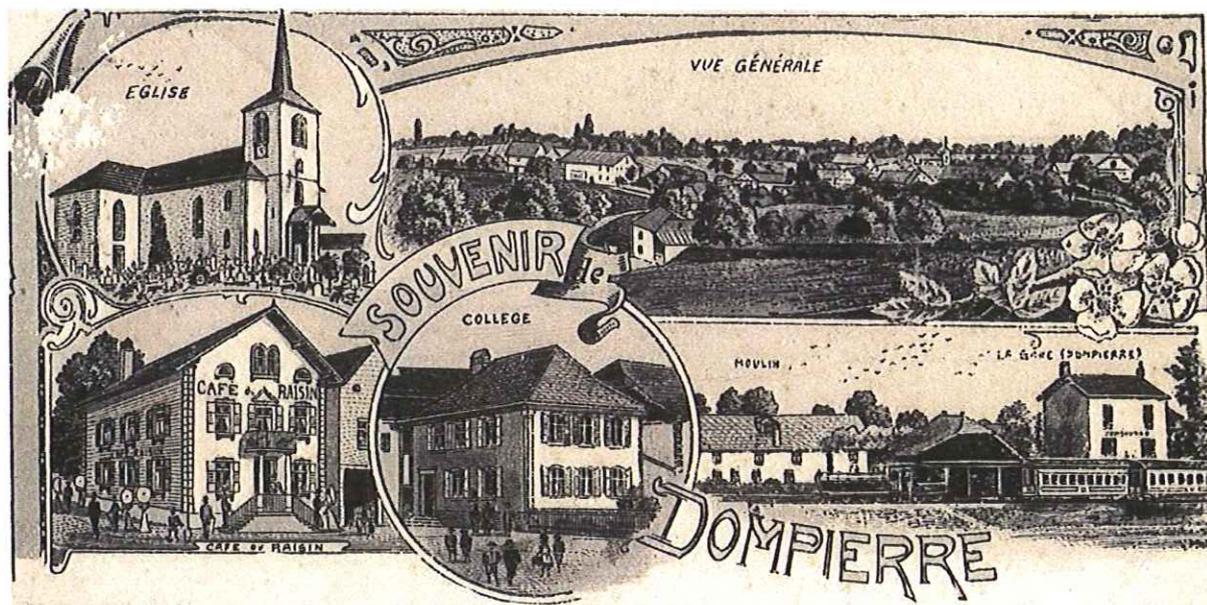
La terre ou seigneurie de Dompierre appartenait en 1443 à Claude Anglais, porte-enseigne dans le duché de Savoie ; elle lui avait été donnée avec le château de la Molière et toute sa juridiction, ainsi que le fief de St-Maurice, de Villars (près de St-Aubin), par Humbert, bâtard de Savoie, comte de Romont et oncle dudit Claude Anglais. Cette donation avait été confirmée par Félix V, duc et souverain de la Savoie. Claude Anglais étant mort, le château et seigneurie de la Molière, le fief de St-Maurice, de Villars et de Dompierre, en vertu des conditions de l'inféodation, furent réversibles et retournèrent au duc de Savoie qui, avant de mourir, les donna par disposition testamentaires à Antoine Anglais, frère de Claude.

Ce dernier en demanda la confirmation au duc régnant, Louis de Savoie, lequel se trouvait en guerre contre la république de Fribourg. Son château de Montagny lui était d'une grande utilité pour la défense de ses possessions dans les pays de Vaud et de Fribourg. Afin de ne pas l'isoler, il fit un accord avec Antoine Anglais et ses parents. Dom Humbert Anglais, docteur en droit, prieur de St-Ours, dans la vallée d'Aoste, et Barthélemy Roland, l'un et l'autre oncles d'Antoine Anglais, donnèrent aussi leur consentement. Le château de la Molière, les fiefs de St-Maurice et de Dompierre furent rendus au comte de Savoie.

Cette convention fut faite à Genève le 15 décembre 1443.

Le château de Montagny, que la Savoie voulait conserver comme un rempart contre les Fribourgeois, allait bientôt succomber. Il fut emporté, pillé et incendié avec l'église par les troupes de Fribourg 5 ans après cet arrangement.

Dompierre passa à Fribourg à la fin du XV^e siècle. Il fut rattaché au bailliage de Montagny jusqu'en 1798, au district d'Avenches de 1798 à 1803, à l'arrondissement et district de Montagny de 1803 à 1830, au district de Dompierre de 1830 à 1848, puis à celui de la Broye.



Château – Eglise – Bâtiment communal

Le Château, propriété privée actuellement, a été le siège de la Préfecture de 1814 à 1848.



L'église existait déjà en 961. Mais il n'est pas impossible qu'il y en ait eu une au VI^e siècle dédiée à St-Pierre. En 1525, on construisit une nouvelle église ou on fit des réparations considérables. Un arrêté du Conseil déclare que ceux qui ont des droits féodaux à percevoir sur le territoire de Dompierre doivent contribuer proportionnellement à la bâtisse de l'église. En 1595, le conseil donna 3000 tuiles pour la nouvelle construction.

De 1827 à 1854, le bâtiment communal a été la propriété du Gouvernement de Fribourg et a abrité le tribunal, le greffe, la gendarmerie et une prison. Il est la propriété de la commune de Dompierre depuis 1922.

